

Pour sa quatrième édition, le prix Puyoo récompense cinq projets autour de l'accompagnement en gériatrie

Pour sa quatrième édition, le prix Puyoo récompense cette année cinq projets mettant en œuvre des actions relatives à l'accompagnement en gériatrie. Les prix ont été remis le 25 novembre en présence des lauréats. Ils se traduisent par une aide financière et, pour le premier prix, également par un accompagnement managérial.



Les personnes âgées peuvent souffrir de déficits physiques, de dégénérescence mentale (type Alzheimer) ou de maladies psychiatriques. Les diverses thérapies et les soins spécifiques aux « maladies du grand âge » ont considérablement progressé. Toutefois, en complément des soins médicaux, les modalités d'environnement de la personne âgée, si elles ont également évolué favorablement ces dernières décennies, doivent encore beaucoup se développer, s'organiser, être mieux prises en considération. L'accompagnement et le soutien des familles, des aidants, du personnel médical contribuent à limiter l'isolement des personnes âgées, à amoindrir leur souffrance, à améliorer considérablement leur bien-être.

Jean-Jacques Puyoo, dont le prix porte le nom, est président du groupe Aiglon dont les principaux clients sont des acteurs majeurs de l'industrie pharmaceutique et cosmétologique.

Accompagnement des personnes âgées, des aidants et du personnel soignant

Les principaux critères retenus par les membres du jury pour attribuer les prix ont été la pertinence de l'accompagnement ou des services proposés ainsi que la complémentarité des différents projets.

Des projets originaux et complémentaires

Le premier prix, de 25 000 euros, est attribué à « Tom et Josette ». Les trois associées fondatrices ont pour objectif d'installer des micro-crèches intergénérationnelles dans des maisons de retraite. Enfants et résidents se rencontrent de manière régulière grâce à un projet pédagogique dédié. La première crèche ouvrira en septembre 2020 à Rennes dans l'EHPAD Les Roseraies. Cinq autres ouvertures sont prévues en région parisienne et dans les régions de Bordeaux et La Rochelle.

Le deuxième prix, de 10 000 euros, est attribué à la fondation Saint-Jean de Dieu (Centre hospitalier Dinan/St-Brieuc). L'objectif est de proposer un accompagnement psychologique aux

aidants et aux familles des patients diagnostiqués comme ayant des « troubles démentiels ». Cette intervention se fera par une neuropsychologue. Entre 90 à 120 familles pourront être accompagnées durant le temps de l'expérimentation..

Le troisième prix, de 7000 euros, est attribué à l'EHPAD des missions africaines, en Alsace, pour son projet « Jardin d'En Vie ». A partir des « envies » identifiées par les résidents : jardin-fleurs-travail-animaux-nature, création d'un jardin sécurisé où les personnes âgées pourront se promener librement, avec un parcours stimulant, une serre, des animaux...

Le quatrième prix, de 5000 euros, est attribué au groupement de coopération sociale et médico-sociale Au fil de l'âge, en Ardèche. Des ateliers itinérants sont organisés pour les personnes âgées sur la prévention des chutes, qui est abordée de manière ludique. A la suite de ces ateliers, des consultations gériatriques sont proposées pour réaliser un dépistage plus large des fragilités des personnes âgées.

Le cinquième prix, de 3000 euros, est attribué à Autonomy concept, dans le Var, qui a conçu des meubles pour les personnes atteintes d'Alzheimer ou de maladies apparentées, à un stade avancé. Des activités thérapeutiques sont intégrées au mobilier. Grâce à un système de fermeture innovant, le patient déambulant qui déplace tout sur son passage ne peut plus accéder au contenu de ces meubles. Ce projet diminue ainsi la charge du soignant et de l'aidant familial.

Jean-Jacques Puyoo a félicité l'ensemble des lauréats pour la qualité et l'originalité de leurs projets. Cette quatrième édition confirme l'intérêt de ce prix pour mener à bien des projets utiles et efficaces.

La cinquième édition sera lancée au printemps 2020.

Les membres du jury

Monique Coiffard - présidente du jury

Médiatrice.

10 ans Directeur chez Altedia, animation du département "création-reprise d'entreprise" ; 15 ans associée fondatrice d'un cabinet de conseil en création d'entreprises et ressources humaines, Réseaux pour le Développement d'Entreprises (RDE); actionnaire fondatrice d'une société hôtelière ; 12 ans Chargée de Mission dans le groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

Jean-Jacques Puyoo

Après 10 ans d'enseignement de l'espagnol dans l'Education nationale, il crée en 1964 une entreprise industrielle qui rachète rapidement Aiglon qui avait vu le jour en 1901. Il dynamise l'activité Vaselines pour les secteurs Pharmacie et Cosmétologie. Après plusieurs rachats, Jean-Jacques Puyoo est aujourd'hui à la tête du groupe Aiglon qui compte 4 sociétés.

Dr David Zucman

Médecin à l'hôpital Foch de Suresnes.

Spécialiste de l'infection VIH.

Fondateur et coordinateur du Réseau Ville-Hôpital Val de Seine, association de prise en charge et de lutte contre le SIDA Récipiendaire du Prix Puyoo 2016.

Dr Dominique de Zuttere

Médecin des hôpitaux, cardiologue, membre titulaire de la Société Française de Cardiologie, chef du service d'Explorations fonctionnelles de l'Hôpital franco-britannique à Levallois-Perret, auteur ou co-auteur de nombreuses publications scientifiques et communications libres dans des congrès internationaux. Son domaine d'expertise est l'imagerie cardiaque ultrasonographique, avec un intérêt particulier pour l'exploration du retentissement cardiaque des maladies de système.

Philippe Conti

Après des études d'ingénieur chimiste et un 3e cycle de gestion en entreprise, Philippe Conti a rejoint l'industrie pétrolière dans des départements de produits de spécialités au début des années 90.

Il a occupé de nombreuses fonctions nationales et internationales à responsabilités chez Mobil, BP, ExxonMobil puis Total. Fort de sa riche expérience à tous les postes d'entreprise, de commercial à global manager en passant par la stratégie, dans ces entreprises multinationales majeures, il relève le challenge de la direction d'une PMI dynamique en rejoignant le groupe Aiglon en 2011.

Oriane Puyoo

Formée « Hotel & Tourism Management » à Vatel Business School, elle a travaillé quelques années dans le groupe Accor. Directrice générale d'Aiglon depuis près d'une vingtaine d'années.

Bénévole à la Croix rouge française « Délinquance et femmes battues ».

♦ Contact presse :

Nicole Coiffard – Cordiane – 01 39 62 33 42 – ncoiffard@cordiane.com

Le prix Puyoo est décerné par l'association Aresato, association loi 1901, 33 boulevard de Courcelles

Le groupe Aiglon est le spécialiste français de la fabrication de vaselines et de cires, gels, huiles et produits techniques.

Le groupe est constitué de cinq sociétés : Aiglon et Synteal pour les vaselines et les gels, Biopress pour les matières végétales, Civetea pour les cires industrielles.

Chiffre d'affaires : 18 millions d'euros

Dirigeant-Fondateur : Jean-Jacques Puyoo

Siège, laboratoire et usine à Précy-sur-Oise, à 50 km au Nord de Paris